

Wallonie : *Connais-toi toi-même*

Le calme institutionnel actuel ne peut dissimuler la volonté flamande d'instaurer un Etat confédéral avec rupture du lien solidaire entre les Régions. Cette option aura pour conséquence de confronter chaque Région à l'autonomie budgétaire y compris pour la sécurité sociale. Etonnamment, les statistiques officielles, qu'elles soient nationales ou régionales, ignorent cette problématique. Elles ne répondent pas à la question de savoir si l'autonomie budgétaire des Régions inhérente au confédéralisme est soutenable.

La connaissance de la réalité et son anticipation constituent pourtant le point d'appui de toute politique attentive au bien-être des générations futures et singulièrement de l'équilibre des finances publiques. En Wallonie, le discours ambiant se veut optimiste. Le gouvernement souligne les réussites : les plans Marshall en sont et c'est bien de le faire savoir. Mais masquer l'ampleur de l'effort à fournir, le véritable état des lieux, c'est s'inscrire dans le scénario à la grecque. Cette descente des Grecs aux enfers pour avoir falsifié les chiffres, ignorant la devise inscrite au frontispice du Temple de Delphes que Socrate reprend à son compte : *Connais-toi toi-même*. Retardant d'autant la prise de conscience et notamment la mise en œuvre du redressement des finances publiques.

La Wallonie n'est pas la Grèce. Quoique ! Si les statistiques publiées ne sont pas trafiquées, elles sont trop souvent insuffisantes, voire ambiguës, pour mobiliser les acteurs dès aujourd'hui autour des véritables défis à relever.

En 2011, sur base des chiffres 2009, j'ai montré que les finances publiques d'une Wallonie autonome n'étaient pas soutenables. Cette analyse fut possible grâce à une publication du CERPE de l'Université de Namur. En avril 2015, le CERPE publie à nouveau un cahier de recherche faisant le point sur les transferts interrégionaux en Belgique suivant la méthode du « juste retour ». Cette méthode postule un Etat soucieux de la solidarité entre ses Régions. Elle n'est pas applicable dès lors que l'on se place dans la perspective d'une autonomie des Régions pour la gestion des finances publiques. La publication du CERPE m'a toutefois permis d'actualiser mon étude de 2011. Sur base des chiffres 2007-2012, la conclusion reste inchangée : une Wallonie autonome n'est pas soutenable au plan des finances publiques.

Il ne s'agit pas d'épiloguer sur la scission possible ou non de la Belgique mais bien de faire ressortir ce que seraient les finances publiques d'une Wallonie autonome, que ce soit au sein d'une Belgique confédérale, dans l'indépendance ou pour toute autre alternative. S'impose alors la connaissance du solde net à financer d'une Wallonie autonome, sécurité sociale comprise. Ce solde net à financer pour les Régions (Communautés incluses) avant prise en compte des intérêts de la dette publique, est constitué de la somme du solde primaire net à financer (différence entre les recettes et les dépenses primaires [i]) de chacune des Régions [ii] et de ce qui ressortit à chaque Région dans les comptes de l'entité fédérale en termes de recettes et de dépenses publiques, ce qui revient à défédéraliser les comptes de l'entité fédérale. On obtient ainsi les soldes primaires de chacune des entités fédérées dans un cadre institutionnel d'autonomie (voir tableau 1).

Le tableau 1, selon l'optique du domicile [iii], montre qu'en cas d'autonomie budgétaire, la Wallonie aurait présenté en 2012 un déficit primaire de 7,939 mias d'euros, ce qui correspond à 8,83% de son Produit Intérieur Brut (PIB), alors que la Flandre aurait enregistré la même année un surplus primaire de 7,411 mias d'euros (3,45% de son PIB), et Bruxelles un déficit primaire de 741 mias d'euros (1,04% de son PIB).

En se limitant à la Wallonie, soulignons un déficit récurrent de l'Entité régionale en légère diminution sur la période 2009-2012 ; la source majeure du déficit primaire pour la Wallonie

autonome se loge au niveau des compétences de l'Entité fédérale afférentes à la Wallonie, comme c'est le cas pour la sécurité sociale. C'est à ce niveau que se creuse le déficit de la Wallonie, déficit non directement ressenti par les Wallons en raison de la solidarité flamande.

Tableau 1 : Soldes primaires nets à financer (optique au lieu de domicile)

En millions d'euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bruxelles	F: 427	F: 340	F: -861	F: -215	F: -477	F: -621
	f: 76	f: -16	f: -393	f: -437	f: -355	f: -120
	T: 503	T: 324	T: -1.254	T: -652	T: -812	T: -741
Flandre	F: 13.522	F: 11.748	F: 3.602	F: 6.750	F: 6.693	F: 7.110
	f: 994	f: -58	f: -1.076	f: -949	f: 189	f: 301
	T: 14.516	T: 11.690	T: 2.526	T: 5.801	T: 6.882	T: 7.411
Wallonie	F: -3.699	F: -3.858	F: -7.826	F: -6.289	F: -7.347	F: -7.609
	f: 218	f: -5	f: -1.037	f: -955	f: -672	f: -330
	T: -3.481	T: -3.863	T: -8.862	T: -7.244	T: -8.019	T: -7.939
Solde primaire en % du PIB régional	B: 0,80 %	B: 0,50 %	B: -1,94 %	B: -0,96 %	B: -1,16 %	B: -1,04 %
	Fl: 7,45 %	Fl: 5,84 %	Fl: 1,29 %	Fl: 2,85 %	Fl: 3,26 %	Fl: 3,45 %
	W: -4,44 %	W: -4,71 %	W: -11,02 %	W: -8,56 %	W: -9,09 %	W: -8,83 %

Source : CERPE, n° 77 – 2015/01, C. Emaesteen, M-E Mulquin, M. Mignolet et M. Romato ;

F : Solde primaire régionalisé de l'Entité fédérale ; f : Solde primaire de l'entité fédérée ; T=F+f : Solde primaire de l'entité fédérée autonome.

Mais pour appréhender la dimension budgétaire d'une Wallonie autonome, il faut encore ajouter au déficit primaire les intérêts de la dette publique qui seraient imputables à la Wallonie. Ceux-ci dépendent du critère retenu pour le partage de la dette. Si on répartit la dette publique au prorata des Produits intérieurs bruts régionaux (hypothèse optimiste pour la Wallonie en cas de scission du pays), sachant que les intérêts de la dette publique belge en 2012 se chiffrent à 13,257 mias d'euros [iv], on obtient les résultats du tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : Solde net à financer (intérêts de la dette publique compris) : année 2012

En millions d'euros	Intérêts de la dette publique imputables	Solde primaire	Solde total	Solde total en % du PIB régional
Bruxelles	2.519	-741	-3.260	-4,58%
Flandre	7.556	7.411	-145	-0,07%
Wallonie	3.182	-7.939	-11.121	-12,37%

Le solde net à financer par la Région wallonne autonome se serait donc élevé en 2012 à 11,121 mias, soit 12,37 % du PIB wallon et environ 24 % des dépenses publique wallonnes [v]. Ne disposant pas des statistiques mesurant les besoins de financement des provinces et communes, je n'ai pas pu les intégrer dans le calcul.

Une telle réalité résultant de la rupture du lien solidaire avec la Flandre, déclencherait un processus infernal du type de celui que connaît la Grèce qui, en 2009, hasard des chiffres, présentait un solde net à financer en proportion de son PIB proche de celui calculé pour une Wallonie autonome. On sait donc ce que serait l'avenir wallon en l'absence d'une mobilisation immédiate, constructive et surtout consciente des vrais défis à relever. Une information objective et récurrente s'impose pour qu'aucun décideur politique, social ou économique ne

puisse échapper à la vérité des chiffres. *Connais-toi toi-même* et sois responsable de tes décisions et comportements, sachant qu'on ne peut partager que ce que l'on crée et qu'on ne peut reporter sur les générations futures le financement par l'emprunt des dépenses hors investissements des Administrations publiques.

Quelles que soient les options institutionnelles futures, la Wallonie ne pourra se soustraire au redressement de ses finances publiques qui nécessite une réduction drastique de son hypertrophie politico-administrative.

La continuité de la Belgique fédérale ne peut subsister que si la Flandre garantit le lien solidaire interrégional, ce qui postule, pour le moins, que les Wallons acceptent la résorption du déficit qui leur est imputable. La septième réforme de l'Etat l'imposera dans le confédéralisme non seulement voulu par la N-VA mais bien par une majorité flamande. Une façon élégante de nommer la fin de la solidarité interrégionale et de créer les conditions de la scission du pays !

L'indépendance d'une Wallonie en cessation virtuelle de paiement n'est pas soutenable. Elle engendrerait un appauvrissement considérable des Wallons, l'insurrection voire l'éclatement de la Wallonie.

Une union de la Wallonie à Bruxelles, plus viable au plan économique que l'indépendance wallonne en raison du PIB/habitant de Bruxelles qui est un des meilleurs des Régions d'Europe, présenterait néanmoins un déficit public important. Et elle se heurterait à l'opposition tant des Bruxellois que des Flamands.

Dès lors, à défaut de pouvoir maintenir la solidarité interrégionale belge, l'union à la France soutenue par certains s'avèrerait crédible grâce à un effet d'échelle rendant le déficit et la dette wallonne supportables par rapport au PIB de la France « augmentée » de la Wallonie. Cette union ne pourrait se limiter à une simple association. Elle postule nécessairement une intégration fusionnant les systèmes sociaux tout en autorisant, si telle est la volonté des parties, une relative autonomie wallonne au sein de la France. Voir Jacques Lenain (www.belgique-francaise.fr), proposition reprise par l'Alliance Wallonie France (AWF) (<https://alliancewalloniefrance.wordpress.com>) et son président Paul Durieux et par d'autres comme Jules Gheude. Paul-Henry Gendebien ayant porté l'idée d'une fusion totale.

[i] Dépenses, recettes et solde primaire à financer sont les dépenses, les recettes et le solde (recettes-dépenses) d'une entité publique avant prise en considération des charges d'intérêt.

[ii] L'information statistique disponible ne permet pas d'évaluer au niveau régional les soldes des Entités communales et provinciales qui ne sont donc pas intégrés dans le calcul.

[iii] L'ordre de grandeur des résultats selon l'optique du lieu de travail n'est pas sensiblement différent sauf pour Bruxelles qui, selon cette optique, est en surplus.

[iv] Rapport 2014 de la BNB.

[v] On applique à la Wallonie le pourcentage des dépenses publiques belges par rapport au PIB belge qui en 2012, était de 51,4 %,

Jules GAZON, Professeur émérite, HEC, Ecole de gestion de l'Université de Liège, août 2015